

Movelier, Vic, (23) *Verme*, *Sogeren* ou *Saugeren*, en françois *Sohyer* ou *Sauhier*, &c. Ce dernier village (24) est situé (*) à l'endroit où les montagnes au-dessous de Delemont se resserrent tellement qu'elles ne laissent qu'un passage étroit avec le chemin pour le cours de la Birse. On voit sur la hauteur les ruines du château de *Sogeren*, qui étoit la résidence des Comtes de ce nom; il en est fait une ample mention dans les actes du monastere de *Saint-Albain* à Bâle, & dans ceux de l'abbaye de *Lucelle*. A *Ondervilliers* sur la *Sorne*, il y a une *Usine* de fer. Tout près de cette fonderie est une grande caverne, formée par la nature; à côté d'elle, sortent des eaux minérales & savonneuses, dont les habitans font grand usage. On les nomme la *Fontaine de Sainte-Colombe*. Tout ce pays est aussi très-riche en pétrifications. Il y a dans le voisinage de Delemont, de belles carrieres de pierres blanches, qui approchent du marbre; des eaux minérales au *Petit Champois*, & d'autres curiosités naturelles.

L'abbaye (25) de *Bellelay*, est située au nord de *Tavannes*, dans le Bailliage de Delemont, à sept lieues de *Porentru*. Ce monastere, de l'ordre de *Prémontré*, doit sa fondation à *Siginand*, Prévôt du Chapitre de *Moutier* ou *Moutier en Grandval*, qui en jeta les fondemens en l'an 1136. La tradition porte que le nom de *Bellelay* en *Bellelaye*, lui fut donné en mémoire de ce que *Siginand*, étant égaré dans ces déserts, à la poursuite d'un sanglier ou d'une laye, fit vœu de bâtir une chapelle à *Saint Augustin* (26). Une pareille histoire est très-croyable. Rien n'est plus ordinaire que de voir un Prélat aimant la chasse. *Bellelay* est environné de rochers & de forêts sombres, où il est aisé de s'égarer; & dans tous les temps la peur a fait faire des vœux. Ce monastere que l'on appelle en latin *Bellelagium*, & en Allemand *Bellale*, a la collation des Cures catholiques à *Bassécourt*, autrement *Altorf*, & à *Buestingen*; & celles des Eglises réformées, à *Tavanne*, à la *Neuville*, *Bieterten*, & dans le Canton de *Berne*, à *Lengnau*. Cette abbaye possède aussi divers Prieurés dans l'Evêché de Bâle, à *Grandcourt*, *Bassécourt*, & dans le Comté de *Rhinfelden*, qui appartient à la maison d'Autriche, à *Himmels-Porte*. Ses premiers religieux furent tirés du monastere du *Lac-de-Joux*, dans le Canton de *Berne*. *Bellelay* mérite d'être vu à cause de ses bâtimens considérables, & de la beauté de ses jardins environnés de grandes terrasses.

On doit à l'Abbé (27), (*Nicolas de Luze*) l'établissement d'un séminaire composé de jeunes gens de qualité d'Alsace, de *Franche-Comté* & de la Suisse, digne des plus grands éloges. (28) De vastes maisons, où l'on ne fait autre chose que de remplir tous les exercices religieux que la regle prescrit, pourroient avoir le même but d'utilité. La jeunesse éloignée des séductions & des distractions du monde, est plus aisée à élever dans ces retraites. On se souvient encore des avantages qu'un ordre, aujourd'hui proscrié dans presque tous les Etats, a procuré à l'humanité. Les maisons religieuses abondent en provisions de toute espece; la nourriture y est salubre, les lieux d'exercice spacieux & commodes, le corps & l'esprit y trouvent ce qui leur est nécessaire. Un patriote Suisse, (29) opine que ce seroit la meilleure réforme à faire dans les ordres religieux, que de les obliger à établir des séminaires, dont les pensions pourroient être modiques, la vie étant peu coûteuse, & les Moines enseignant eux-mêmes la plupart des arts & des sciences. L'Abbé de *Bellelay* s'applique, avec succès, à perfectionner son séminaire, où les pensionnaires sont actuellement au nombre de soixante. Le prix annuel de la pension, les Maîtres compris, n'excede pas la somme de dix-huit louis, l'Instituteur ayant jugé que le succès de son établissement dépendroit en grande partie du choix des pensionnaires, & qu'il falloit le rendre attrayant pour la Noblesse, a su sagement lui donner la forme d'une Ecole Militaire. (30) Un Maître exerce tous les jours les jeunes pensionnaires au service militaire. La physique étant la science la plus utile à l'humanité, & comme son étude est la plus propre à attacher la jeunesse, un Religieux est chargé de cette partie & du soin des expériences. On électrise aujourd'hui dans ce Couvent, où douze années auparavant les Moines languissoient sous l'austerité de la regle & l'ennui des études de la théologie scholastique. La bibliotheque de l'Abbaye commence à prendre une forme plus utile, quoique sa premiere institution tienne de l'esprit monacal. Les voyageurs qui abondent ici sont accueillis avec urbanité. La musique y est bonne, & fait une des principales recreations. Un jardin immense est uniquement destiné à nourrir les Religieux.

Avant de quitter *Bellelay*, n'oublions pas d'observer que les fromages qu'on fait dans ses environs, sont très-renommés pour leur délicatesse.

III. La Prévôté de *Moutier-Grand-Val*, (31) en allemand *Munster-Ihal*, doit son nom de *Motier* ou *Mou-*

(23) *Vic* ou *Vick*, est nommé *Vicus cum capella in comitatu Gornegaudensi*, dans un diplôme de l'Empereur Charles-le-Gros, daté de Ratisbonne, le 26 Septembre 884, en faveur du Monastere de *Grandval*. (*Schoepflini Alsatia diplomatica*, tom. I, p. 93-94.) Le *Sornthal* ou *Sorngau* prend son nom de la petite riviere de *Sorne* qui y a sa source, & se jette dans la *Birse* à un quart de lieue au-dessus de *Délémont*. Nous parlerons encore de la vallée de *Sorne*, à l'article de *Moutier-Grandval*.

(24) *Leu*, ibidem, tom. XVI, p. 109, &c.

(*) *Planche*, numéro 41.

(25) *Buchinger*, *Epitome fastorum Lucellensium*, p. 247-250. *Hugo*, *Annales Præmonstratenses*, tom. I. *Probat.*, 210-228. *Leu*, ibidem, tom. III, p. 35-40, &c.

(26) *Sinner*, *Voyage dans la Suisse occidentale*, tom. I, p. 88-91. *Bohat* prétend que *Belle ai* dérive de la langue Celtique, & que ce nom mar-

que la situation du lieu. Or *Bal-liu-lai* signifioit littéralement, à la tête de la moins grande eau. C'est effectivement à peu près à la tête du premier ruisseau ou la *Sorne* reçoit sa source, qu'est placée l'Abbaye de *Bellelay*. Ce ruisseau est moins fort que l'autre dans lequel il va tomber. Telle est l'opinion du savant Etymologiste. (*Mém. sur l'Hist. anc. de la Suisse*, tom. III, pag. 100-101).

(27) Elu en 1770.

(28) On doit les mêmes éloges au Séminaire établi dans l'Abbaye de *Saint-Blaise*, en la forêt *Noiré*.

(29) M. de *Sinner*, de *Berne*.

(30) Le Pere *Placide*, autrefois Officier de Dragons, a exercé jusqu'à la mort tous les jours ses jeunes soldats; il se rappelloit sans doute avec plaisir son premier métier.

(31) *Leu*, ibid. tom. XIII, p. 413-416. *Sinner*, ibidem, tom. I. pag. 91-107, &c.

zier (32) au monastere fondé dans le septieme siecle, par Gundon, (33) Duc d'Alsace, dans une vallée du Diocèse de Bâle, mais qui alors faisoit partie de son Duché. Germain, originaire de Treves, menoit en ce temps-là une vie humble & retirée, dans l'Abbaye de Luxeuil, lorsque Saint Waldebert, son abbé, le fit chef de la colonie de Religieux, qu'il envoyoit dans la nouvelle Abbaye de *Grand-Val* ou *Grandfels*. (34) Nous avons déjà dit ailleurs, qu'il gouverna ce monastere avec tant de sagesse & tant de piété, qu'on l'obligea de se charger encore de la conduite de ceux de *Verd* & de *Saint-Ursane*, probablement à cause de la distance de ces deux monasteres de l'Abbaye de Luxeuil, dont ils paroissent avoir dépendu auparavant. Germain gouvernoit en paix les trois monasteres dont il étoit Abbé, lorsque touché des violences que le Duc Athic exerçoit sur les peuples de la Vallée & des environs, il osa en faire des remontrances à ce Seigneur. Sa liberté lui coûta la vie. Le Duc également outré de ses reproches, & jaloux de la vénération dont le Saint jouissoit dans le pays, ordonna à ses soldats de le mettre à mort. Ceux-ci trop fideles aux ordres de leur Maître, atteignirent Saint Germain, lorsqu'au sortir de l'Audience d'Athic, l'Abbé retournoit à Grandval avec Randoalde, son Prieur; ils souffrirent tous deux le martyre, le 21 de Février, vers l'an 662. Carloman, (35) Roi d'Austrasie, confirma vers l'an 770, à l'Abbaye de Grandval, les privilèges que Pepin, son pere, & les Rois ses prédécesseurs lui avoient accordés, ainsi qu'aux Eglises de sa dépendance. On a des diplômes de l'Empereur Lothaire (36) & de son fils Lothaire, (37) Roi d'Austrasie; en 850, & en 866, de l'Empereur *Charles-le-Gros*, (38) en 884, & de Conrad, (39) Roi de Bourgogne, en faveur de l'Abbaye de Grandval. On voit par un diplôme, (40) de l'Empereur Frédéric I., daté de Pavie, le 14 Février 1160, & par une bulle de l'Anti-Pape Victor IV, en la même année, le 24 du même mois, que Rodolphe III, Roi de Bourgogne, avoit autrefois donné à l'Evêque & à l'Eglise de Bâle, l'Abbaye de *Grandval* avec la *Celle de Saint Ursane*; ce pays, qui, en effet n'est qu'un long vallon, porte le nom de *Vallée de Moutier* ou *Grandval*. Au reste, on ne fait pas précisément en quelle année ce monastere fut érigé en Prévôté avec un Chapitre de Chanoines, après avoir été long-temps une Abbaye de l'ordre de Saint Benoît. Jean de Vienne, Evêque de Bâle en 1367, Prince ambitieux & inquiet, attaqua la ville de Bienne (41) & prétendit l'obliger à renoncer au Traité de Bourgeoisie qu'elle avoit contracté

avec Berne. Bienne appella cette ville & celle de Soleure à son secours; la guerre s'alluma, & le *Val de Moutier-Grandval* en éprouva les horreurs. Les Bernois mirent le siege devant la *Neuve-Ville* qu'ils ne purent prendre. Bienne fut maintenue dans son alliance avec Berne, après avoir été réduite en cendres par les gens du Comte de Nidau, allié de l'Evêque. Les Bernois, auxquels ceux de Soleure & les trois Cantons d'Uri, de Schwytz & d'Unterwalden, avoient envoyé des secours, entrèrent dans le *Val-Moutier*. L'Evêque, Jean de Vienne, étoit un méchant homme: il fut soupçonné, quelques années après, de s'être entendu avec les *Grandes Compagnies* d'Enguerrand de Couci, qui firent tant de ravages en Suisse, en 1375 & 1376. Nous ne rapporterons pas ici toutes les révolutions du Val-Moutier. Mais il faut dire un mot de la guerre (42) qui s'éleva entre Berne & un autre Evêque de Bâle, (*Caspar ze Rhein*). En 1486, la dignité de Prévôt du Chapitre de *Moutier-Grandval*, étant devenue vacante, deux concurrens se la disputèrent; l'un bourgeois de Berne, Jean Meyer, étoit protégé par ce Canton; l'autre, nommé Jean Pfffer, natif de Sursée, étoit parent du Bourguemestre *Waldmann* de Zurich, & appuyé de l'Evêque. Le premier muni d'une investiture de Rome, obtint de Berne la permission de se mettre en possession de sa Prévôté à main armée. L'Evêque de Bâle de son côté soutint Pfffer; & le Canton de Lucerne, qui s'intéressoit pour ce devoir, fit part aux autres Cantons de l'Etat de cette querelle. Berne soutenue de quelques troupes de Soleure, s'empara du *Val-Moutier*, & de la montagne de *Dieffe*. L'Evêque se crut trop foible. On fit un traité de paix, au mois de Février 1486, par lequel l'Evêque renonçoit à ses droits sur la Prévôté, & s'engageoit à payer aux Bernois 25000 florins, pour les frais de la guerre. Ils firent, peu après, avec les habitans du Val-Moutier, un Traité de combourgeoisie, (43) daté du 14 Mai, par lequel ces peuples promirent d'assister Berne avec leurs milices, à leur propres dépens, dans toutes les guerres, excepté contre l'Evêque de Bâle. Ce Prince s'adressa aux Cantons pour rentrer en possession de la Prévôté. Il fut enfin réglé, le 28 Novembre, que les Bernois restitueroient la Prévôté à l'Evêque. Ce Traité mit fin à un nombre de difficultés qui subsistoient entre l'Evêque & la ville de Berne.

Le *Val-Moutier* embrassa le nouveau Culte, en 1529. *Farel*, fameux Réformateur, inspira tant d'enthousiasme à son Auditoire, que les habitans se mirent sur l'heure à briser les images. L'Evêque se plaignit à Berne de la prédication de *Farel*, qui avoit été autorisée par la

(32) En Latin *Monasterium*, en Allemand *Munster*.

(33) *Vita Sancti Germani*, auctore *Boboleno*; Histoire de l'Eglise & des Evêques-Princes de Strasbourg, par M. l'Abbé *Granddier*, tom. I, pag. 306-307.

(34) *Monasterium Grandisvallenfe*.

(35) *Labbeus* in *Miscellaneis curiosis*, cap. 6, p. 450. *Cointius*, *Annal. Eccles. Franc.* tom. V, p. 745. *Bouquetus*, in *Scriptor. rer. Francicar.*, tom. V, p. 716. *Schoepflinus*, *Alfat. diplomat.*, tom. I, p. 43.

(36) *Herrgott*, *Généalog. Habsburgic.*, vol. II, p. 247-248. *Schoepflini Alfatia diplomatica*, tom. I, p. 83.

(37) *Acherius*, *Spicilegii edit. vetser.*, tom. VII, p. 186, & edit. nov. *Tome II & dernier*.

tom. III, p. 378. *Eccardus*, *Origin. Habsburgic.* p. 139, n°. 3. *Bouquetus*; in *Scriptor. rer. Gallic.*, tom. VIII, p. 413.

(38) *Schoepflin*, *Alfatia diplomatica*, tom. I, pag. 93-94.

(39) *Herrgott*, *ibidem*, p. 77-78.

(40) *Idem*, *ibid.*, p. 182-183.

(41) *Tschudii chronicon Helvetiæ*, tom. I, p. 466 & seq. &c.

(42) *Watteville*, *Hist. de la Confédération Helvétique*, tom. II, pag. 15-17. Yverdon, 1768, in-8°. avec fig. &c.

(43) Cette combourgeoisie subsiste encore. Elle a été renouvelée en 1743. La Prévôté est reconnue *Pays d'Empire*; les appels en vont à *Wetzlar*; & par le Traité de Bâle en 1657 il a été réglé qu'elle fourniroit le quatorzième denier des subsides, auxquels l'Evêché de Bâle pourroit être taxé.

République. Il fallut céder à l'impulsion de l'effervescence. Berne établit le premier prédicateur Réformé à Tavannes. Les Chanoines de Moutier-Grandval eurent de longs différends avec les peuples après le changement arrivé dans le Culte. On exigeoit qu'ils cédaient leur Eglise, & qu'ils contribuassent à pensionner les nouveaux Ministres Réformés. Le peuple menaçoit de ne plus acquitter les cens & les dixmes dûs au Chapitre, à moins qu'il n'obtînt ses demandes. Messieurs de Berne soutenoient le peuple. Soleure étoit pour les Chanoines, qui avoient un traité de bourgeoisie avec cette ville. A la suite de plusieurs conférences, ce ne fut pas sans peine qu'on empêcha le peuple de se mettre en possession de l'Eglise de Moutier à force ouverte. On convint enfin, que les Chanoines payeroient aux Ministres Réformés la pension qui leur avoit été assignée, & que les peuples continueroient de payer au Chapitre & à l'Evêque les cens & les dixmes; on promit que les Chanoines n'entreprendroient rien contre le Culte nouveau. Des conditions si dures les dégoûtèrent de leur ancien domicile. Ils se transporterent à Soleure, où on leur assigna l'Eglise des Cordeliers; mais bientôt après ils s'établirent à Delemont, dans le voisinage de Moutier, où ils vivent aujourd'hui tranquilles possesseurs d'un beau revenu, servant Dieu selon leur rite, & laissant les peuples qui s'acquittent de ce qu'ils leur doivent, chanter les Psaumes sans les inquiéter. La République de Berne continue (44), en vertu de son traité de bourgeoisie, de protéger les habitans de ces vallées. Un Sénateur, chargé de l'inspection du *Val-Moutier*, va de temps en temps en faire la visite, & reçoit le rapport des peuples sur l'état de leurs privilèges. Tous les ans, un Ecclésiastique Bernois, qui porte le titre d'Inspecteur des Eglises de Moutier en Grandval, visite les paroisses de ce pays, s'informe de la discipline Ecclésiastique, & distribue des catéchismes & des livres de Psaumes, dont le Gouvernement de Berne fait les frais. Les Pasteurs ou Ministres de ces paroisses assistent à la classe de Nidau, l'une des assemblées du Clergé, que l'on convoque annuellement dans le Canton de Berne, pour examiner tout ce qui a rapport à la discipline Ecclésiastique & aux devoirs des gens d'Eglise.

Il y a environ cent ans, que plusieurs familles *Anabaptistes* du même canton, se fixèrent dans ces contrées. On fait combien cette secte causa autrefois d'alarmes en Allemagne & en Suisse. Elle commença à se répandre en même-temps que la doctrine de *Luther*. La République de Berne prit le parti, vers l'an 1660, de donner le choix à ces Sectaires, ou de se soumettre au Culte public & aux Loix, ou de quitter leur patrie. On leur permit de vendre leurs biens, & d'en emporter la valeur; mais on imposa en même-temps des peines corporelles à ceux qui ne prendroient pas l'un de ces deux partis. Les prisons furent bientôt remplies de fanatiques qui ne vouloient point obéir. Ce fut dans ce temps-là, que les

familles, dont nous venons de parler, se retirèrent dans le *Val-Moutier*, où leur postérité s'est multipliée. Ils ont plusieurs rapports avec les *Quakers* ou *Trembleurs*; ils sont laborieux & ajoutent à leur industrie un genre de vie frugal & actif. Actuellement, on compte plus de quatre-vingt familles de cette secte établies dans les Etats de l'Evêque de Bâle, qui les tolère, parce que ces gens payent au Prince ce qui lui est dû. Leur nombre a considérablement diminué dans le Canton de Berne.

On compte environ huit mille habitans dans la vallée de *Moutier*. En vertu d'un traité qu'ils ont avec Berne, ils sont obligés de prendre les armes pour cette République, ne réservant que le service de leur Prince; & au cas que celui-ci fût en différend avec Berne, ils doivent rester neutres. Tel est le tableau de cette constitution bizarre d'un peuple, vivant sous un Prince, dont la Religion est différente, & qui conserve ses droits, grâces à cette même diversité du Culte, qui sembloit devoir attirer l'oppression sur lui. Les peuples du *Toggenbourg*, sujets de l'Abbé de *Saint-Gall*, sont à-peu-près dans le même cas.

Les différends entre les Evêques de Bâle & leurs sujets *Réformés*, protégés par l'Etat de Berne, se sont renouvelés plusieurs fois dans ce siècle. On a enfin fixé avec plus d'exactitude les droits du Souverain & les privilèges des sujets. C'est en vertu des liaisons que ceux-ci ont avec la Suisse, qu'une partie d'entr'eux jouit de l'avantage d'être indépendans de l'Empire d'Allemagne, dont l'Evêque est Membre avec rang de Prince. Bienne, & le Val Saint-Jmier, ou l'Erguel, la Neuville, la montagne de Dieffe, ainsi que le *Val-Moutier*, composent cette portion de l'Evêché, qui est regardée comme faisant partie de la Suisse, & comprise dans la paix de Westphalie, où l'on reconnut pour jamais la Nation indépendante de l'Empire d'Allemagne. C'est en vertu de cette distinction, que l'Evêque, ayant conclu un Traité avec la France, en 1739, s'exprime ainsi dans l'Art. V de ce Traité. *Le Prince-Evêque de Bâle observera toujours pendant la guerre une exacte neutralité, ainsi qu'il l'a fait jusqu'à présent, & continuera en tout temps de permettre aux Officiers Suisses ou alliés des Suisses, qui sont au service du Roi, de faire des Recrues dans la portion de ses Etats qui ne font pas partie de l'Empire.*

Passons au Tableau Topographique du *Val-Moutier*, qui a pour bornes au levant & au midi le Canton de Soleure, & l'Erguel, de l'Evêché de Bâle; au couchant, une partie du même Erguel, & le *Freyenberg*, aussi de l'Evêché de Bâle; & au nord, le Bailliage Episcopal de Delemont: cette contrée est partagée en deux vallées principales, qui s'étendent du levant au couchant. La plus grande de ces vallées, celle de *Tavanne* ou *Tachsfelden*, commence au fameux passage, *Pierre-Pertuis*, à quatre lieues de Bienne, & finit où commence le district de *Balsall*, qui est du Canton de Soleure. Sa longueur porte sur quatre lieues, sa largeur dans la partie à l'orient, a plus

(44) M. de Tscherner de Berne dit dans son Dictionnaire géographique de la Suisse, tom. II, p. 71, que les habitans de *Moutier-Grand-val* sont al-

liés avec le Canton de Berne, qui les protège de sa puissance & de ses regards dans leurs libertés spirituelles & temporelles.

d'un quart de lieue; mais à l'occident, elle contient près d'une petite lieue, dans l'intervalle d'une montagne à l'autre. La *petite vallée* touche la *grande* ou celle de TAVANNE, contre le *nord*: elle a une lieue & demie en longueur sur un quart de lieue en largeur.

Le *Val-Moutier* est divisé (45) en deux départemens, l'un entièrement *Réformé*, & l'autre *Catholique*, tous deux séparés par un roc. Le premier s'étend depuis *Pierre-Pertuis* jusqu'à la roche de séparation; M. de (46) *Tscharnier* évalue à 2513 les Monastères Réformés de l'un & de l'autre sexe, indépendamment des enfans; & celui des Catholiques est estimé à treize cent, non-compris les Anabaptistes, qui peuvent être de la même quantité. Voici les endroits remarquables du district des Réformés.

Pierre-Pertuis (*) ou *Pierre-Port*, où étoit autrefois la limite, entre l'Evêché de Bâle & celui de Lausanne, en latin *Petra-Pertusa*, est un passage fameux, à une grande journée de Bâle, & à demi-journée de Bienne, près des sources de la Birse (47). Le *Val Saint-Jmier*, avec les terres situées en deçà, font dans l'enceinte de l'ancienne Suisse; les autres d'au-delà composoient le véritable pays des anciens Rauraques. Elles sont séparées les unes des autres, par une chaîne de montagnes & de rochers, qui font une branche du Mont *Jura*. Là, pour avoir le passage libre d'un pays à l'autre, on a percé un rocher épais & taillé un chemin à travers, qui a quarante-six pieds de long dans l'épaisseur du rocher, trente-six pieds de largeur & quarante toises de Suisse de hauteur. Les Romains ouvrirent le chemin de *Pierre-Pertuis* (48), en remontant le torrent de la Suze depuis Bienne. La Nature a enseigné aux hommes les routes dans les montagnes par le cours des rivières. On voit, au-dessus de l'ouverture de *Pierre-Pertuis*, une Inscription (49) Romaine, qui nous apprend que ce chemin a été fait par les soins de *Titus Dumnus Paternus*, *Decemvir*, ou Chef de la Compagnie Helvétique, qui étoit *Avenche*, sous l'Empire des deux *Antonins*. C'est ainsi qu'on a interprété le commencement de l'Inscription NUMINI AUGUSTORUM. Mais M. de *Tscharnier* (50)

croit, que les *Augustes*, sous lesquels fut fait cet Ouvrage, pouvoient aussi avoir été les Empereurs *Balbin* & *Pupien*; celui-ci avoit été le Gouverneur des *Séquanois*; le rocher dont il s'agit, étoit le terme de son Gouvernement; devenu Empereur, l'an 237, ce Prince, qui favorisoit toujours les *Séquanois*, leur ouvrit peut-être ce chemin.

Les rochers de cette montagne percée, sont remplis de dépouilles de la mer pétrifiées. La première paroisse, qu'on trouve près de *Pierre-Pertuis* & la source de la Birse, est le gros village de *Tavanne* (51), en langue vulgaire *Tafvenne* & en allemand *Dachfelden* ou *Tachfelden*, dans un joli vallon: cette paroisse comprend plusieurs villages, *Chindon*, (52) *Reconvillier*, (en allemand *Roggweil*), sur la Birse, le *Fuet*, *Sacourt*, *Saules*, & *Louveresse*.

La seconde paroisse est *Bevillard*, village bien bâti; sur la Birse, avec les villages *Pontenet* & *Malleraye* (53).

Court est le nom de la troisième paroisse; ici la Birse a son lit creusé entre de hauts rochers. La paroisse de *Court* comprend aussi le village de *Sorvellier* (54) ou *Survellier*, sur la Birse, & le vallon étroit de *Chaluet*, qui est situé vers le levant, & dans lequel il y a des *Anabaptistes*.

Sornetan ou *Sornetay*, le chef-lieu du Val de la *Sorne*, le *Sornegau*; cette paroisse comprend aussi les villages *Châtelat*, *Fornet*, *Soubol*, le district *Ecoichereffe*, &c.

La *grande Vallée* a pour principale paroisse celle de *Motier* ou *Moutier* en *Grandvaux*, où étoit l'ancienne Abbaye de ce nom, convertie avec le temps en un Chapitre de Chanoines, qui, depuis la *Réformation*, subsiste à *Delemont*, & qui est composé d'un Prévôt & de douze Chanoines. Ils jouissent de revenus considérables dans le Val-Moutier, où ils entretiennent encore l'Eglise de leur ancienne Prévôté: sur une hauteur voisine du bourg de *Moutier*, ils ont bâti un château assez élégant, où ils vont de temps à autre dans la belle saison. Le choix du Prévôt est à la nomination du Chapitre, mais la confirmation de l'Evêque lui est nécessaire. L'Evêque nomme aux Prébendes vacantes.

(45) Description du val-Moutier, dans l'Evêché de Bâle, par Uriel *Freudenberger*, Pasteur à *Ligers* ou *Glereffe*, & Inspecteur des Eglises Réformées du val-Moutier, 1758, in-8°. en Allemand. C'est un tableau en raccourci, mais très-bien travaillé.

(46) *Vincent-Bernard de Tscharnier*, Observations sur la situation du val-Moutier & l'économie rurale de ce pays, en Allemand, dans les Mémoires de la Société économique de Berne, tom. III, partie IV, p. 144-181, & en François, dans les mêmes Mémoires, tom. III, partie IV, p. 137-173. Ces observations sont très-estimées.

(*) *Planches*, numéros 221 & 260.

(47) On a le cours de la Birse depuis sa source jusqu'à son embouchure dans le Rhin, dans la Topographie de la Suisse, par *David Herrliberger* de Zurich, section XIX, p. 217-220.

(48) On appelle en Italie *petra pertusa* un roc percé près de la petite ville de *Fano*, en Latin *Fanum Fortunæ*, & de la rivière de *Méto*, autrefois *Métaure*, fameuse par la défaite d'*Asdrubal*, frère d'*Annibal*. Voici les vers que fit le savant *George Fabricius* (*), de *Chemnitz*, sur ce passage. On pourroit aussi les appliquer au roc *Pierre-Pertuis* en Suisse.

*Non procul hinc secta dicuntur viscera rupis,
Nomina Pertusa nunc nata recentia Petra.*

On appelle encore *Pierre-port* ou *Pirreport*, en Latin *porta petrea* le même passage de l'Evêché de Bâle.

(49) M. *Auguste-Jean Buxtorf*, Pasteur à Bâle, & membre de l'Académie des Belles-Lettres à Marseille, a le premier bien lu ce monument; l'explication qu'il en a donnée est généralement estimée. On la trouve dans un ouvrage également excellent sur les Curiosités historiques & physiques du Canton de Bâle, en Allemand, in-8°, Bâle 1756, p. 1625 & suiv. Cette dissertation est insérée dans la Description du cours de la Birse, par le même savant Antiquaire.

(50) *Dict. Géog. de la Suisse*, tom. II, p. 96. *Capitolinus in vitâ Maximî & Balbini*.

(51) Deux titres, l'un de 884 & l'autre de 957, rapportés le premier par M. *Schoepflin*, *Alfatia diplomatica*, tom. I, p. 93-94; & l'autre par Don *Herrgott* (*Geneal. Habsburgic.*, vol. II, p. 77-78.) appellent ce village *Theisvenna* ou *Theisvenri*, dans le *Sornegau*, in pago *Sornegaudensi*.

(52) Suivant des titres de 884 & 957, *Rechanisvilla* ou *Roconvillare*.

(53) *Curtis Alerici* dans une charte de 557.

(54) *Summa vallis*, suivant des Actes de 884 & 957.

(*) *Itinerum liber unus*, Basileæ per Joannem Oporinum, 1547, in-12.

Le bourg de *Moutier* (*) est très-bien bâti : cette paroisse comprend les villages de *Roche* & de *Béprachon*. C'est au village de *Roche* que commence une double chaîne de rochers, entre lesquels la *Birse* est resserrée environ trois quarts de lieue. Les coquillages pétrifiés abondent dans tout ce district. La sixième & la dernière paroisse, de la Religion Réformée, dans le Val de *Moutier* est celle de *Grandval* ou *Grandvaux*, en allemand *Granfelden*, à une demi-lieue de *Moutier*, & sur la frontière du Canton de *Soleure*. Cette paroisse contient encore les villages *Echer*; *Crémine*, sur la petite rivière de ce nom; & *Corcelle*.

La partie Catholique du Val-Moutier, au-dessous des *Rochers* a pour chef-lieu la paroisse de *Correndelin*, ou *Courrendelin*, qu'on appelle *Rennendorf* en allemand. Ce lieu est appelé dans d'anciens (55) actes *Rondela Curtis*. Le mot de *Curtis*, *Court*, se retrouve dans la composition de plusieurs noms de lieux de l'Evêché de Bâle; *Courgemont*, *Courtelory*, *Court*. On fait, que dans le moyen âge, le mot *Curtis* signifioit une possession, un bien environné de murs, & quelquefois le siège d'une Justice. *Curtis*, qu'on trouve dans la Langue Bretonne (56), dans la Latine & dans la Celtique, est un de ces mots primitifs, qui sont communs à différens idiomes. La vue des napes (***) d'eaux de la *Birse* au-dessous du martinet (***) de *Correndelin* est remarquable. Ce village est à une lieue de celui de *Roche*, dont j'ai parlé. Les montagnes de l'Evêché de Bâle abondent en fer. On en trouve en différens endroits du Mont-Jura; on voit à *Correndelin* des forges qui appartiennent à l'Evêque.

Sans les bornes prescrits à ces *Tableaux Topographiques*, on détailleroit ici l'administration du *Val-Moutier*, telle qu'elle est gérée au nom du Prince-Evêque de Bâle; le *Traité d'Arberg*, en 1771, qui a fixé les deux partitions locales des Catholiques & des Réformés, règle aussi l'ordre politique & civil.

IV. L'Erguel (57) est une contrée assez considérable: elle a du couchant au levant, c'est-à-dire, de *Convers* à *Reiben*, dix lieues, & cinq dans sa plus grande largeur, du nord au midi, depuis le pied du Mont *Freyenberg*, jusqu'à celui de *Dieffe*. Elle a pour limites au levant les Cantons de *Soleure* & de *Berne*; au midi le même Canton de *Berne*, la Mairie de *Bienne*, la paroisse *Orvin*, la montagne de *Dieffe* & le comté de *Vallangin*; au couchant, elle touche le même comté & le *Freyenberg*, qui appartient à l'Evêque de Bâle, & au nord, elle est

bornée par le même Mont *Freyenberg*, & la Prévôté de *Moutier-Grandval*. Ce pays est entrécoupé de montagnes & de vallées, entre lesquelles celle de *Saint-Imier* est la plus étendue. Toute cette contrée est fertile, sur-tout en pâturages & en toutes sortes de fruits. Il s'y fait un commerce très-considérable en chevaux & en bétail. Le pays est rempli de gibier. L'air y est pur & sain, quoique sujet aux brouillards. On y trouve des minéraux, du *petroleum*, &c. La *Suze* produit d'excellens poissons, sur-tout de petites truites très-déliques. Les habitans sont d'une belle taille, fort laborieux, gais & pleins de probité. Leur nourriture est simple, ils se nourrissent de leur bétail. Ils ont plusieurs manufactures, sur-tout d'horlogerie. Le nombre des habitans de l'un & l'autre sexe va à sept mille. La plupart d'entr'eux parlent un patois, un françois corrompu. Trois villages; *Perle* ou *Biertelen*, *Montmeigni* & *Reiben*, parlent l'allemand. L'Evêque de Bâle a la souveraineté sur ce pays; la ville de *Bienne* y possède le droit du port des armes, fixé par les *Traités* de 1610 & de 1731. La Religion Réformée est la seule qui s'exerce dans ce pays, en vertu des *Traités* conclus à ce sujet. Le Clergé y forme une classe, qui jouit de plusieurs droits, avec un pouvoir étendu. Il y a huit paroisses & un diacre commun. Le pays est gouverné par un Baillif, que l'Evêque établit, & qui doit être de la Religion Réformée. Ce Magistrat réside à *Courtelary*, & il est tenu de juger d'après les coutumes & franchises de l'*Erguel*. Les causes criminelles se décident par les Maires du Bailliage, sous la présidence du Baillif; le Prince n'y a que le droit de faire grace. Cette contrée faisoit anciennement partie du Royaume de Bourgogne, & s'appelloit alors *Sufinge*. On l'a depuis nommée le Val de *Saint-Imier*, *Vallis Sancti Himmerii* ou *Immerii*, & en allemand *Sant-Immerthal*, à l'honneur d'un Saint Anachorete de ce nom (58), qui vivoit au commencement du septième siècle. Cet Hermite, d'une naissance distinguée, natif de *Lugné* ou *Lugners*, dans la paroisse de *Damphèreux* ou *Danffèreux* (59), près de *Porentru*, avoit choisi sa retraite dans l'*Erguel*, qui étoit alors un désert. Il y bâtit une église ou Chapelle à l'honneur de *Saint-Martin*, où il fut depuis enterré; cette église étoit devenue avec le temps un Monastère, connu sous le nom de la *Celle de Saint-Imier*. L'Empereur *Charles Legros* étant à *Ratisbonne*, le 26 Septembre 884, annexa (60) à l'Abbaye de *Grandval*, la *Celle* de (61) *Saint-Imier*; le village (62) de *Bertry*, & celui de *Reconvillier* (63), qui est à une demi-lieue de *Tavanne*. Le Roi de Bourgogne, *Conrad*,

(*) *Planches*, numéros 192 & 204.

(55) Suivant un titre de 834, rapporté par *M. Schoepflin*, *Alfatia diplomatica*, tom. I, p. 93-94.

(56) En Grec le mot *κροτος* signifie de l'herbe, & aussi un lieu fermé. Voyez le Dictionnaire d'*Hesychius*. Le mot *Hortus* des Latins n'a pas d'autre origine; les lettres aspirées se changent aisément. (Note de *M. de Sinner*.)

(**) *Planche*, numéro 253. Voyez aussi la *Planche* 254, qui offre la vue de la gorge des rochers au-dessus de *Correndelin*.

(***) *Planche*, numéro 198. On trouve aussi, *Planche* 250, la vue de la forge *Caborel* au-dessus de *Corrandelin*.

(57) *Leu*, ibidem, tom. VI, p. 389-390, & tom. X, p. 551-552.

Tfcharner, ibidem, tom. I, p. 181-182, &c.

(58) *Mureri Helvetia Sancta. Sudani Basilea Sacra*, p. 38 & 43. *Schoepflini Alfatia illustrata*, tom. I, p. 558, &c.

(59) Un Acte de 1234 nomme ce village *Danfriol*. (*Hergott*, *Général. Habsburgic.*, vol. II, p. 247-248.)

(60) *Schoepflini Alfatia diplomatica*, tom. I, p. 93-94.

(61) *Cellam Sancti Imerii cum suis adjacentiis*.

(62) *Villam Bydericam cum Capellâ*. Le village *Bertry* ou *Buderich*, en François *Lery*, est du val de *Saint-Imier*, en allant à *Bienne*.

(63) *Rechonifvillare*.